



Extrait du site Laïcité Aujourd'hui

<http://laicite-aujourd'hui.fr/?2-minutes-de-laicite>

2 minutes de laïcité

- ACTUALITÉS - Actualité locale -

Date de mise en ligne : jeudi 18 décembre 2008

Copyright © Laïcité Aujourd'hui - Tous droits réservés

Lors de la Rando FOL 2008, à Trégunc (randonnée de rentrée des associations affiliées à la Ligue de l'Enseignement), il m'a été demandé de prononcer quelques mots sur le thème de la Laïcité.

Les voici :

Nous appartenons tous à une amicale ou à un patronage laïque.

Que signifie cette appartenance ?

C'est d'abord **une aspiration à la liberté** :

Chacune de nos associations est régie par la loi de 1901. Une loi plus que centenaire. Une loi de liberté par excellence, en ce sens qu'elle donne à chaque citoyen toute latitude pour s'organiser et pour mettre en oeuvre des activités qui lui permettent de s'épanouir. Ainsi, aujourd'hui, marchons-nous dans ce cadre superbe...

C'est aussi **une aspiration à l'égalité, au respect et à la dignité** :

Chacune de nos associations se dit **LAIQUE**. Le mot laïque renvoie à la loi de Séparation des Eglises et de l'Etat, une petite cousine de la loi de 1901, plus que centenaire elle aussi. Que signifie exactement ce mot « laïque » ?

Bien des erreurs perdurent :

- ▶ La laïcité est encore présentée par certains comme antireligieuse, alors qu'en France, c'est elle qui protège les religions, bien mieux que ne le font la plupart des pays.
- ▶ La laïcité est souvent assimilée à l'athéisme, alors qu'elle s'arrête à garantir la liberté de croire ou de ne pas croire.
- ▶ La laïcité est présentée comme de « gauche » ; elle serait contre la « droite ». Erreur encore, même si c'est davantage la gauche qui l'a portée jusque là.

La laïcité se situe au-dessus des partis, de la même façon qu'elle se situe au-dessus des religions, et plus largement au-dessus de toutes les options spirituelles.

La LAICITE, quelle est-elle exactement ?

C'est un dispositif juridique qui règle notre vie de tous les jours et qui s'appuie sur **3 principes** que la République a placés au premier rang :

- ▶ **La liberté absolue de conscience pour chacun,**
- ▶ **l'égalité de droit**
- ▶ **la primauté de l'intérêt général.**

Nous qui sommes là, nous sommes tous différents : dans nos aspirations, dans nos opinions... La laïcité nous permet de vivre ensemble, dans la concorde et le respect de chacun.

Dans ce dispositif, **l'Etat a le devoir de rester neutre** vis à vis des croyances de chacun, comme vis à vis des institutions religieuses. Vous le savez, ça n'est malheureusement pas toujours le cas...

La laïcité, c'est **un véritable patrimoine** que nous ont légué ceux qui nous ont précédés. Et c'est ce patrimoine que nous, laïques, individuellement et par nos associations, entendons promouvoir,... et que nous avons parfois aussi à défendre.

« **Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits.** » Vous avez reconnu l'article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme .

Je vous le demande :

- ▶ Existe-t-il meilleur modèle que la laïcité pour mettre en oeuvre cette déclaration universelle, .. pour exercer pleinement notre liberté individuelle,.. pour vivre ensemble dans le respect des autres et de soi-même, .. et enfin pour vivre en paix ?

Il suffit d'observer ce qui se passe dans bon nombre de pays autour de nous pour connaître la réponse....

P.B. 5.10.08